

- Annexe 101 AVENANT À LA POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE- GÉNÉRALE**
- Annexe 102 AVENANT À LA POLICE D'ASSURANCE DE CHANTIER**
- Annexe 103 LISTE DES SOUS-CONTRATS POUR L'ATTESTATION DE REVENU QUÉBEC ET LA RENA**
- Annexe 104 INSTRUCTIONSSUPPLÉMENTAIRES**
- Annexe 105 DEMANDE DE CHANGEMENT**
- Annexe 106 ORDRE DE CHANGEMENT**
- Annexe 107 CERTIFICAT DE RÉCEPTION AVEC RÉSERVE**
- Annexe 108 CERTIFICAT DE RÉCEPTION SANS RÉSERVE**
- Annexe 109 QUITTANCE FINALE**
- Annexe 110 DÉCLARATION SOLENNELLE DE L'ENTREPRENEUR (Partielle et Finale)**
- Annexe 111 QUITTANCE PARTIELLE**
- Annexe 112 DEMANDE DE PAIEMENT**
- Annexe 113 CERTIFICAT DE PAIEMENT**
- Annexe 114 AVIS AUX SALARIÉS, SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS DE MATÉRIAUX
FORMULE 1 ET FORMULE 2**
- Annexe 115 ATTESTATION DE PRISE DE POSSESSION ANTICIPÉE**
- Annexe 116 RAPPORT JOURNALIER**
- Annexe 117 DIRECTIVE EXÉCUTOIRE**
- Annexe 118 DEMANDE D'AUTORISATION DE COUPURE DE SERVICES**
- Annexe 119 AVIS DE DIFFÉREND**
- Annexe 120 ÉVALUATION DU RENDEMENT DE L'ENTREPRENEUR**
- Annexe 121 PROCÉDURE DE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE EN COURS D'APPEL D'OFFRES ET SUBSTITUTION
EN COURS DE CHANTIER**
- Annexe 122 AVIS DE PÉNALITÉ OU RETENUE SPÉCIALE**

1. Le présent avenant s'applique au projet : _____
Identification du projet

2. L'assuré est :

Nom de l'Entrepreneur

Nom du donneur d'ouvrage

ainsi que tous les Sous-traitants et Fournisseurs de matériaux en leur qualité de Créancier tel que défini au formulaire « Cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services ».

3. La protection accordée par cette police s'applique à toute action intentée par tout assuré contre tout autre assuré, de la même manière que si des polices séparées avaient été émises en faveur de chacun d'eux.
4. Si le Contrat confié à l'Entrepreneur assuré par cette police ne représente qu'une ou plusieurs phases d'un ensemble, les phases déjà terminées en vertu d'autres contrats d'exécution ne seront pas considérées comme des biens sous les soins, garde et contrôle de l'assuré.
5. La protection relative aux produits, y compris les travaux terminés, demeurera en vigueur au moins un (1) an après la Réception avec réserve de l'Ouvrage, que les autres sections de la police soient demeurées en vigueur ou non.
6. L'assureur déclare que les assurances fournies dans le cadre du contrat intervenu entre l'Entrepreneur et le Donneur d'ouvrage rencontrent les exigences prévues à l'article 20 des Conditions générales.
7. La police ne pourra être annulée ou la couverture réduite sans le consentement du Donneur d'ouvrage et après qu'un préavis de dix (10) jours ne soit donné par courrier recommandé au Donneur d'ouvrage à l'adresse suivante :

* L'Entrepreneur doit faire compléter et signer ce document par l'assureur et l'annexer à la police d'assurance responsabilité civile générale.

Attaché et faisant partie de la police # : _____

Émise par : _____
Nom de l'assureur

Signature du représentant autorisé

Nom du représentant autorisé en lettres moulées

1. Le présent avenant s'applique au projet : _____
Identification du projet
 2. L'assuré est :

Nom de l'Entrepreneur

Nom du Donneur d'ouvrage
 3. Dans les limites de la durée du contrat d'assurance, la couverture (montant et portée) consentie par cette police sera maintenue en vigueur jusqu'au certificat de réception sans réserve de l'ensemble des travaux prévus au Contrat. Malgré ce qui précède, si le Donneur d'ouvrage prend possession d'une partie des travaux ou que le bâtiment devient occupé en partie avant l'émission du certificat de réception avec réserve de l'ensemble des travaux prévus au Contrat, la couverture de cette police pourra être révisée après entente avec le Donneur d'ouvrage, et ce, dans la mesure où le Donneur d'ouvrage pourra bénéficier d'une autre protection d'assurance pour couvrir cette partie de l'ouvrage.
 4. En cas de sinistre, dès que l'assureur aura fait les constatations nécessaires en vue de l'évaluation de la perte, il en avisera par écrit l'Entrepreneur et prendra entente avec lui afin que celui-ci puisse commencer les réparations.
 5. En cas de dommages à des matériaux, poutres, colonnes, murs ou membrures destinés à porter des charges comme parties de l'ossature du bâtiment, aucun ne pourra être réutilisé ou réparé sans l'assentiment écrit des Professionnels à l'emploi du Donneur d'ouvrage, soit à titre d'employé, soit à titre de conseiller.
 6. Étant précisé que tout acte ou omission de la part d'un des coassurés désignés dans cette police, qui n'aura pas été porté à la connaissance de l'autre coassuré, n'aliénera ni ne préjudiciera les droits et les intérêts de l'autre coassuré de ladite police.
 7. En cas de sinistre, les frais encourus par le Donneur d'ouvrage en paiement de services professionnels et autres frais relatifs au sinistre seront inclus dans la réclamation finale de l'assuré et payables par l'assureur.
 8. La police ne pourra être annulée ni la couverture réduite sans le consentement du Donneur d'ouvrage et après qu'un préavis de dix (10) jours ne soit donné par courrier recommandé au Donneur d'ouvrage, y compris lorsque le chantier demeure inoccupé pendant trente (30) jours ou plus. De plus, dans les trente (30) jours précédents l'expiration de la police, si celle-ci n'est pas renouvelée, un préavis devra également être donné par courrier recommandé au Donneur d'ouvrage.
 9. Tout avis, certificat ou correspondance de l'assureur au Donneur d'ouvrage à l'adresse suivante :

_____.
- * L'Entrepreneur doit faire compléter et signer ce document par l'assureur et l'annexer à la police d'assurance des chantiers.

Attaché et faisant partie de la police : _____
Numéro de police

Émise par : _____
Nom de l'assureur

Signature du représentant autorisé

Nom du représentant autorisé en lettres moulées

Projet N°	IS N°	Date :
Titre du projet :		
Nom de l'installation visée par les travaux :		
Nom de l'Entrepreneur :		
Titre / Objet de la présente instruction supplémentaire:		

En vertu de l'article <<Instructions supplémentaires >> des Conditions générales, la présente instruction supplémentaire est émise à l'égard de l'une ou l'autre des situations ci-après décrites : (cocher la situation appropriée)

- Lorsque des précisions aux Plans et Cahiers des charges sont nécessaires pour faciliter la réalisation des travaux par l'Entrepreneur.
- Lorsque l'exécution des travaux ne respecte pas les exigences des Plans et Cahiers des charges prévues au Contrat ou les règles de l'art.
- Lorsque l'exécution des travaux met en cause la sécurité des biens ou des personnes sur le chantier
- Autre situation analogue (préciser) : _____

Cette instruction supplémentaire ne constitue pas un changement au Contrat, à moins que par la suite une demande de changement ne soit autorisée par le Donneur d'ouvrage, le cas échéant, conformément à la section << Changement au Contrat >> des Conditions générales.

L'Entrepreneur doit donner suite à cette instruction supplémentaire et exécuter les travaux ou correctifs demandés, au moment approprié, en tenant compte de l'avancement des travaux.

Description :

N. B. Énumérer et joindre, si requis, tout document de support.

Professionnel ou, le cas échéant, chargé de projet

Spécialité :	Date (aaaa-mm-jj)	Signature
Nom :		_____

Projet CSSDM N°	DC N°	Date
Titre du projet :		
Nom de l'installation visée par les travaux :		
Nom de l'Entrepreneur :		
Titre / Objet de la demande de changement		

Signature du Donneur d'ouvrage

Nom :		
Représentant autorisé	Date (aaaa-mm-jj)	Signature

Projet CSSDM N°	ODC N°	Date : (aaaa-mm-jj)
Titre du projet :		
Adresse de l'installation visée par les travaux :		
Nom de l'Entrepreneur :		
Adresse de l'Entrepreneur		Téléphone
Titre / Objet de l'ordre de changement :		
Nom du demandeur :		Spécialité :
Référence à demande(s) de changement DC N°		
<input type="checkbox"/> Changement IMPRÉVUS	<input type="checkbox"/> Changement dans CONSTRUCTION NEUVE	
<input type="checkbox"/> Changement VARIATION DE QUANTITÉ	<input type="checkbox"/> Changement dans PARTIE EXISTANTE	
<input type="checkbox"/> AUTRE (préciser) :		

Champs à être remplis par l'Entrepreneur	Précisions si requis. :	
	Soumission de l'Entrepreneur	
	A défaut que les cases ci-dessous soient complétées, l'Entrepreneur convient que le montant du Contrat demeure inchangé et que le présent ordre de changement sera réalisé à l'intérieur du Délai d'exécution des travaux et que le cumul des ordres de changement à ce jour n'a aucune incidence sur ledit délai.	
	Le montant du contrat sera	Le Délai d'exécution du contrat sera
	<input type="checkbox"/> augmenté de _____ \$ <input type="checkbox"/> diminué de _____ \$	<input type="checkbox"/> augmenté de ____ jours <input type="checkbox"/> diminué de ____ jours
Ce prix inclut tous les frais relatifs à cet ordre de changement et est valide pour 30 jours à compter de ce jour.		
Signature de l'Entrepreneur		
Date :(aaaa-mm-jj) _____		

Recommandation par spécialité impliquée

Architecte	Date	Signature
Ingénieur en Structure	Date	Signature
Ingénieur en Mécanique.	Date	Signature
Ingénieur en Électricité.	Date	Signature
Ingénieur Civil.	Date	Signature
Architecte du paysage.	Date	Signature

Recommandation finale des Professionnels

Montant du contrat <input type="checkbox"/> augmenté de _____ \$	Délai d'exécution <input type="checkbox"/> augmenté de ____ jours
Montant du contrat <input type="checkbox"/> diminué de _____ \$	Délai d'exécution <input type="checkbox"/> diminué de ____ jours

Recommandation du Chargé de projets du CSSDM, selon les recommandations finales des Professionnels

Nom du Représentant autorisé CSSDM	Date	Signature
------------------------------------	------	-----------

Approbation du Responsable autorisé du CSSDM, , selon les recommandations finales des Professionnels

Nom du Responsable autorisé CSSDM	Date	Signature
-----------------------------------	------	-----------

L'Entrepreneur doit confirmer qu'il est d'accord avec le présent ordre de changement

Nom du Représentant autorisé	Date	Signature
------------------------------	------	-----------

Projet CSSDM N°	ODC N°	Date : (aaaa-mm-jj)
Titre du projet :		
Adresse de l'installation visée par les travaux :		
Nom de l'Entrepreneur :		
Adresse de l'Entrepreneur		Téléphone
Titre / Objet de l'ordre de changement :		
Nom du demandeur :		Spécialité :
Référence à demande(s) de changement DC N°		

Identification	N° projet CSSDM
Titre du projet : _____	
Adresse projet : _____	
Entrepreneur : _____	

Partie des travaux visés par la présente:

Recommandation des Professionnels

En vertu du Contrat qui lie le Donneur d'ouvrage et l'Entrepreneur, nous soussignés ARCHITECTE et INGÉNIEUR(S) avons procédé à une inspection le _____ en vue de la Réception avec réserve relativement aux travaux susmentionnés.

Nous certifions, par les présentes, qu'au meilleur de notre connaissance, les travaux prévus aux Contrat ont été exécutés à notre satisfaction et que les travaux à corriger et les travaux à parachever, s'il y a lieu, décrits en annexe, n'empêchent pas l'utilisation du bâtiment puisqu'il est devenu prêt pour l'usage auquel il est destiné.

La valeur des travaux complétés et corrigés équivaut au moins à 99.5% du montant du Contrat incluant les changements.

Les travaux figurant dans la liste annexée doivent être terminés et prêts dans les délais prévus dans ladite liste en vue de la Réception sans réserve des travaux.

La liste des travaux décrits en annexe n'est pas exhaustive et ne dégage aucunement l'Entrepreneur et les Professionnels soussignés de leurs responsabilités contractuelles et extracontractuelles.

En conséquence, nous recommandons que la Réception avec réserve prenne effet à compter du _____.

Ingénieur en structure Nom _____	Signature _____
Ingénieur en mécanique Nom _____	Signature _____
Ingénieur en électricité Nom _____	Signature _____
Autre consultant Nom _____	Signature _____
Architecte Nom _____	Signature _____

L'ENTREPRENEUR reconnaît et certifie l'exactitude des faits ci-dessus décrits et s'engage à y donner suite dans les délais prévus.

L'Entrepreneur s'engage également à fournir au Donneur d'ouvrage tous les documents prévus au Contrat dont ceux exigés à la liste préparée par les Professionnels

Acceptation de l'Entrepreneur

Nom du Représentant autorisé	Date (aa-mm-jj)	Signature
------------------------------	-----------------	-----------

Le DONNEUR D'OUVRAGE accepte la recommandation des Professionnels ci-dessus mentionnés d'émettre le certificat de réception avec réserve

Recommandation du Chargé de projets du CSSDM

Nom	Date (aa-mm-jj)	Signature
-----	-----------------	-----------

Approbation du Délégué autorisé du CSSDM

Nom	Date (aa-mm-jj)	Signature
-----	-----------------	-----------

Identification	
Titre du projet : _____	N° projet CSSDM : _____
Adresse projet : _____	
Entrepreneur : _____	

Recommandation des Professionnels	
<p>Nous soussignés, en date du _____ et conformément aux Conditions générales du Contrat qui lie le Donneur d'ouvrage et l'Entrepreneur, avons procédé à une inspection des travaux exécutés en vue de la signature du certificat de réception sans réserve par le Donneur d'ouvrage.</p> <p>Nous certifions par la présente qu'au meilleur de notre connaissance, tous les travaux prévus aux Contrat ont été exécutés et les déficiences corrigées et recommandons au Donneur d'ouvrage de signer le présent certificat de réception sans réserve.</p>	
Ingénieur en structure Nom _____	Signature _____
Ingénieur en mécanique Nom _____	Signature _____
Ingénieur en électricité Nom _____	Signature _____
Autre consultant Nom _____	Signature _____
Architecte Nom _____	Signature _____

L'Entrepreneur reconnaît et certifie l'exactitude des faits ci-dessus décrits

Nom du Représentant autorisé	Date (aa-mm-jj)	Signature

Le DONNEUR D'OUVRAGE accepte la recommandation des Professionnels ci-dessus mentionnés d'émettre le certificat de réception sans réserve

Recommandation du Chargé de projets du CSSDM

Nom	Date (aa-mm-jj)	Signature

Approbation du Délégué autorisé du CSSDM

Nom	Date (aa-mm-jj)	Signature

TITRE DU PROJET :

Numéro du projet :

Nom de l'établissement :

Installation visée par les
travaux :

Je, soussigné(e), _____
Nom du représentant

en ma qualité de représentant dûment autorisé de

Nom de la compagnie ou de la société

reconnais par les présentes avoir reçu le paiement complet de toute somme pouvant m'être due eu égard aux travaux réalisés dans le cadre du présent Ouvrage et donne quittance complète, totale et finale au Donneur d'ouvrage et à l'Entrepreneur,

Nom de l'Entrepreneur _____
ainsi qu'à tout Sous-traitant ou fournisseur de matériaux de ce dernier.

Egalement en tant que représentant dûment autorisé je renonce à l'hypothèque légale en faveur du propriétaire.

En date de la présente ;

Le montant de la VALEUR TOTALE DU CONTRAT est de ; _____ \$ (taxes incluses)

incluant TOUS LES EXTRAS au montant de _____ \$ (taxes incluses)

et incluant TOUS LES CRÉDITS au montant de _____ \$ (taxes incluses)

La valeur totale du montant REÇU À CE JOUR est de _____ \$ (taxes incluses)

BALANCE NULLE À RECEVOIR

En foi de quoi, j'ai signé à _____
Ville, province

Le _____
(jour du mois de l'année)

Signature _____

DÉCLARATION SOLENNELLE

Indiquer si la déclaration est PARTIELLE ou FINALE

Nom du projet :	No du projet CSSDM
-----------------	--------------------

Paiement progressif n°:	Date (aaaa-mm-jj):
-------------------------	--------------------

Concernant un marché intervenu entre ;

Le Donneur d'ouvrage **Centre de services scolaire de Montréal**

Et l'Entrepreneur

Nom de l'Entrepreneur

Je sous signé _____, représentant autorisé de l'Entrepreneur ci-dessus mentionné

DÉPOSE ET DÉCLARE SOLENNELLEMENT CE QUI SUIT ;

Je suis (titre) _____ au sein de l'entreprise au marché ci-haut mentionné et, en tant que tel j'ai une connaissance personnelle des faits ci-après énoncés. Soit que tous les comptes touchant la main d'œuvre, les sous-contractants, les produits, l'outillage, la machinerie et l'équipement de construction ainsi que toutes les autres dettes que l'Entrepreneur aurait pu contracter au cours de l'exécution de l'Ouvrage ci-haut mentionné et pour lesquelles le Donneur d'ouvrage pourrait de quelque façon être tenu responsable, ont été entièrement payés sauf les retenues dûment prélevées.

Ces fournisseurs sont entre autre :

1. Tous les Sous-traitants en lien avec le contrat de l'Entrepreneur employés par _____ pour les travaux mentionnés ci-dessus ont été payés jusqu'au _____^e jour du mois de _____ de l'année _____.
2. Tous les ouvriers employés pour lesdits travaux ont été payés jusqu'au _____^e jour du mois de _____ de l'année _____.
3. Tous les fournisseurs de matériaux utilisés dans lesdits travaux ont été payés jusqu'au _____^e jour du mois de _____ de l'année _____.

Tous les impôts, retenues, taxes applicables en vigueur et tout autre paiement exigé par la loi en rapport avec l'Assurance-emploi, la Commission de la santé et de la sécurité du travail et tout règlement s'appliquant aux travaux mentionnés ci-dessus ont été faits suivant les lois et règlements correspondants.

En foi de quoi, je fais cette déclaration solennelle en toute conscience et considérant qu'elle a la même valeur et les mêmes implications que si je l'avais faite sous serment en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada* (L.R.C. (1985), ch. C-5).

Nom du représentant autorisé en lettres moulées	Signature du représentant autorisé de l'Entrepreneur
Déclaré solennellement devant moi,	
À _____	Ce _____ ^e jour du mois de _____ de l'année _____
Nom Commissaire à l'assermentation	Signature Commissaire à l'assermentation

TITRE DU PROJET :	_____
Numéro du projet	_____
Nom de l'établissement :	_____
Adresse de l'installation visée par les travaux :	_____

Dans le cadre du projet de construction décrit ci-dessus, je, soussigné, _____
Nom du représentant
en ma qualité de représentant dûment autorisé de _____
Nom de la compagnie ou de la société

reconnais avoir reçu le paiement complet de toute somme qui m'est due à ce jour par l'Entrepreneur

Nom de l'Entrepreneur ; _____

et ce pour la période se terminant le _____^e jour de _____, dont quittance pour autant

Tel que convenu entre les deux parties contractantes,

En date de la présente :

Le montant de la VALEUR TOTALE DU CONTRAT est de ; _____ \$ (taxes incluses)

incluant TOUS LES EXTRAS au montant de _____ \$ (taxes incluses)

et incluant TOUS LES CRÉDITS au montant de _____ \$ (taxes incluses)

Le montant de la valeur totale due REÇU À CE JOUR est de _____ \$ (taxes incluses)

Le montant de la BALANCE AU CONTRAT à recevoir _____ \$ (taxes incluses)

Tel que détaillé au certificat de paiement no. _____ et approuvé par les deux parties contractantes.

En foi de quoi, j'ai signé à _____
Ville, province

Le _____
(jour du mois de l'année)

Signature _____

Instructions pour utiliser ce classeur de demande de paiement

ATTENTION UTILISATEURS DE MICROSOFT 365

Si vous voyez #bloqué dans les cellules du cumulatif des paiements, assurez-vous que vous utilisez la version bureau de Excel. Ensuite, activez les modifications et activez le contenu. Si le message apparaît toujours, fermez le fichier et ouvrez le de nouveau.

Ce classeur permet de documenter les demandes de paiement. Afin de faire un meilleur suivi entre les demandes et l'avancement des travaux, le fichier va chercher les informations de la demande précédente. Il est donc important de bien compléter les cellules en gris et de respecter les instructions d'utilisation.

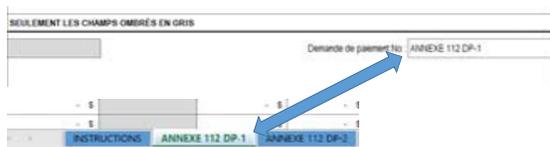
Lors de l'impression, le document sera présenté sur 3 pages minimum. La page 1 couvre les sous-contrats et factures. La page 2 est pour les demandes de changement (Besoins et Imprévus, Variation de quantité). Les signatures se trouvent à la page 3. Pour chaque page, la section d'information du projet est répliquée pour garder les informations de base du projet (Numéro de projet, bâtiment, entrepreneur, etc).

Il est possible d'ajouter des lignes pour répondre aux besoins du projet. Notez que lorsque plusieurs lignes sont demandées en même temps (> 5 lignes), le fichier prendra un moment avant de compléter l'action. L'ajout de 100 lignes prend environ 2 minutes. Le temps de réponse pour l'ajout de lignes sera plus long lorsque plusieurs demandes de paiement ont été créés.

L'onglet LISTE VÉRIFICATION permet de vérifier les documents nécessaires à joindre à la demande de paiement afin de la rendre conforme et éviter des retards dans les délais de traitement du paiement.

PREMIERE DEMANDE DE PAIEMENT

1. Lors de la création de la première demande de paiement, complétez toutes les sections en gris de l'onglet DP-1. Vous pouvez modifier le nom de l'onglet pour qu'il corresponde au numéro de la demande de paiement. Le changement se fait automatiquement dans la cellule "Demande de paiement No".



2. Chaque ligne correspond à un item, s'il s'agit d'un item avec des quantités, vous entrez la quantité et le coût unitaire. Pour un montant forfaitaire, vous entrez seulement le coût dans la colonne "Coût unitaire". Le fichier calcule le coût total des travaux sans taxes et par défaut avec taxes.

NOTE: Si un item doit être calculé sans taxes, il faut effacer le "X" de la colonne "Appliquer les taxes".

Si l'item est à montant forfaitaire, vous entrez le % d'avancement de la présente demande à la colonne P (% avancement ou Quantités). Il faut utiliser le format décimal. Ex: 0,1 = 10%.

Si l'item est par quantité, vous entrez la quantité exécutée pour laquelle vous faites une demande de paiement.

Si l'item est inclus dans un autre montant, l'indiquez à la première colonne (sous-contrats et factures) et entrez 0\$ comme montant à la colonne "Coût unitaire".

Les informations concernant le % S9 (passif environnemental) ne sont pas obligatoires. Si requis, le % S9 sera fourni par le professionnel-coordonnateur.

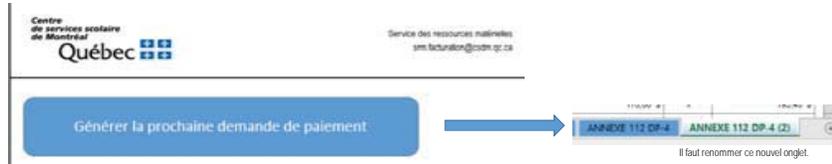
Instructions pour utiliser ce classeur de demande de paiement

3-Vous pouvez ajouter des lignes à la section "Sous-contrats et Factures" en cliquant sur le bouton "+". Vous devez indiquer combien de lignes vous voulez insérer.
ATTENTION : N'ajouter pas plus de lignes que nécessaire car il ne sera pas possible de les supprimer pour des questions d'intégrité du fichier.

4-Si des demandes de changement ont été approuvées, il faut compléter les sections correspondantes en ajoutant une ligne pour chaque ODC. N'oubliez pas d'indiquer le numéro de TODC.

DEUXIÈME DEMANDE DE PAIEMENT ET SUIVANTES

1- Pour créer les demandes de paiement subséquentes, cliquer sur le bouton "Générer la prochaine demande de paiement". Un nouvel onglet sera ajouté au fichier. Il suffit de compléter les cellules en gris pour l'avancement du projet.



Documents contractuels requis pour l'émission de paiements

Avant la 1 ^{ère} réunion de démarrage	Au plus tard à la réunion de démarrage	À la 1 ^{ère} demande de paiement	À partir de la 2 ^{ème} demande de paiement	Pour la libération des retenues
Certificat d'assurance responsabilité	Ventilation du prix du contrat (Exigible si le bon de commande est supérieur à 100 000\$)	Facture selon la DP vérifiée par le professionnel-coordonnateur	Facture selon la DP vérifiée par le professionnel-coordonnateur	Déclaration solennelle finale
Certificat d'assurance chantier	Cautionnement, exécution, gages, matériaux (Exigible si le bon de commande est supérieur à 100 000\$)	Tous les rapports journaliers	Déclaration solennelle partielle	Lettre d'état de situation-CCQ
Lettre d'ouverture CNESST (Exigible si le bon de commande est supérieur à 75 000\$)		Calendrier révisé d'exécution des travaux	Quittances partielles	Attestation de conformité CNESST
Licence d'entrepreneur		Ordres de changement	Tous les rapports journaliers	Lettres de garanties
Attestation Revenu Québec			Calendrier révisé d'exécution des travaux	Toutes les quittances finales
Calendrier d'exécution des travaux			Ordres de changement	Manuels de fin des travaux
				Plans tel que construit

NOTE : Pour éviter des délais de traitement de votre demande de paiement, veuillez vous assurer de joindre les documents requis et ainsi rendre conforme la demande.

Générer la prochaine demande de paiement

No projet CSSDM : [] Date (aaaa-mm-jj) : [] Demande de paiement No : ANNEXE 112 DP-1

Demande couvrant la période commençant le : [] et se terminant le : []

Titre du projet : [] Nom de l'entrepreneur : []

Nom du bâtiment : [] No. du fournisseur (CSSDM) : []

Adresse du lieu des travaux : [] No. bon de commande (CSSDM) : []

ORDRE DE CHANGEMENT BESOINS ET IMPREVUS

Description et Détails						Travaux exécutés à ce jour				Présente demande				Réserve aux professionnels			
Description et Détails Indiquer ODC No	Quantités à exécuter	Coût unitaire	Valeur des travaux à exécuter (sans taxes)	Appliquer les taxes	Valeur des travaux à exécuter (avec taxes)	% avancement ou Quantités	Montants à ce jour incluant présente demande (avec taxes)	%	Odes de la dernière demande	Montants de la dernière demande (avec taxes)	% d'avancement (en format décimal) ou Quantités	Montants de la présente demande (avec taxes)	Réserve aux professionnels %59	Montants 59 (avec taxes)	Autres (avec taxes)	Enrichi	Commentaires
+ pour ajouter une ligne																	
Total des items non-taxables					- \$		- \$					- \$		- \$	- \$		
Total des items taxables					- \$		- \$					- \$		- \$	- \$		
Total Besoins et Imprevus					- \$		- \$					- \$		- \$	- \$		
% total						% à ce jour				BESOINS ET IMPREVUS							

ORDRE DE CHANGEMENT VARIATION DE QUANTITE

Description et Détails						Travaux exécutés à ce jour				Présente demande				Réserve aux professionnels			
Description et Détails Indiquer ODC No	Quantités à exécuter	Coût unitaire	Valeur des travaux à exécuter (sans taxes)	Appliquer les taxes	Valeur des travaux à exécuter (avec taxes)	Quantités	Montants à ce jour incluant présente demande (avec taxes)	%	Odes de la dernière demande	Montants de la dernière demande (avec taxes)	Quantités	Montants de la présente demande (avec taxes)	Réserve aux professionnels %59	Montants 59 (avec taxes)	Autres (avec taxes)	Enrichi	Commentaires
+ pour ajouter une ligne																	
Total des items non-taxables					- \$		- \$					- \$		- \$	- \$		
Total des items taxables					- \$		- \$					- \$		- \$	- \$		
Total Variation de quantité					- \$		- \$					- \$		- \$	- \$		
% total						% à ce jour				VARIATION QUANTITE							

Générer la prochaine demande de paiement

No projet CSSDM : Date (aaaa-mm-jj) : Demande de paiement No : ANNEXE 112 DP-1

Demande couvrant la période commençant le : et se terminant le :

Titre du projet :

Nom de l'Entrepreneur :

No. du fournisseur (CSSDM) :

Adressé du lieu des travaux : No. bon de commande (CSSDM) :

TOTAUX PRÉSENTE DEMANDE DE PAIEMENT (à inscrire au certificat de paiement - Annexe 113)

Travaux exécutés inclus au contrat initial - \$ Suppléments autorisés - \$ Total de la demande : - \$

Le soussigné, représentant autorisé de l'Entrepreneur, affirme solennellement que les travaux ici mentionnés ont été exécutés conformément aux documents contractuels pendant la période ci-haut

Nom du représentant autorisé de l'Entrepreneur

Signature

RECOMMANDATIONS DES PROFESSIONNELS

SPECIALITE	PROFESSIONNEL	SIGNATURE	INITIALES	DATE (aaaa-mm-jj)
Nom, Architecte				
Nom de la firme				
Nom, Ingénieur Électrique				
Nom de la firme				
Nom, Ingénieur Mécanique				
Nom de la firme				
Nom, Ingénieur Structure				
Nom de la firme				
Nom, autre service				
Nom de la firme				
Nom, autre service				
Nom de la firme				
Nom, autre service				
Nom de la firme				

+ pour ajouter un professionnel

Instructions pour utiliser ce classeur de certificat de paiement.

-Lors de la première demande, complétez toutes les sections en gris de l'onglet "CP-1". Vous pouvez modifier le nom de l'onglet qui sera utilisé pour le no du certificat de paiement.

NOTE: Il faut entrer les montants négatifs avec le symbole "-" pour que les formules fassent le bon calcul.

ATTENTION UTILISATEURS DE MICROSOFT 365 Si vous voyez #bloqué dans les cellules du cumulatif des paiements, assurez-vous que vous utilisez la version bureau de Excel. Ensuite, activez les modifications et activez le contenu. Si le message apparaît toujours, fermez le fichier et ouvrez le de nouveau.

-Lors de la **deuxième demande et des demandes subséquentes**, complétez les sections en gris.

NOTE: À la section "Contrat Initial", s'il y a des modifications qui ont été convenues, il faut entrer le nouveau montant à la case "Suppléments autorisés".

-Inscrire **FINAL** lorsqu'il s'agit de la dernière demande de paiement c'est-à-dire la libération de la retenue. Sinon, laissez vide.

Pour une libération de la retenue (partielle ou finale), il faut entrer le montant à libérer manuellement à la case N37.

-Pour les demandes subséquentes, il faut utiliser le bouton "Générer le prochain certificat de paiement" situé dans le haut de la page.

Générer le prochain certificat de paiement

CERTIFICAT DE PAIEMENT (ANNEXE 113) REV-17

REPLIR SEULEMENT LES CHAMPS OMBRÉS EN GRIS

No projet CSSDM : Certificat No : Si paiement final indiquer "FINAL"

Date (aaaa-mm-jj) : Titre du projet :

Nom du bâtiment :

Adresse du lieu des travaux :

Entrepreneur :

Le soussigné déclare que le présent certificat de paiement tel que détaillé ci-dessous, conformément aux termes du contrat et à l'état d'avancement des travaux, est jugé raisonnable et que :

Un montant de : - \$ Pour la période du (aaaa-mm-jj) : au (aaaa-mm-jj) :
toutes les taxes incluses

Émis par : Nom de la firme du professionnel

Nom du professionnel coordonnateur

Signature du professionnel

Date (aaaa-mm-jj)

Tous les montants indiqués, incluent toutes les taxes applicables

Contrat initial & Modifications convenues (taxes incluses)		Cumulatif des paiements (taxes incluses) incluant présente demande		Présente demande (taxes incluses)	
Montant original du bon de commande		Total des travaux exécutés inclus au contrat initial	- \$	Travaux exécutés inclus au contrat initial	
Suppléments autorisés		Suppléments autorisés	- \$	Suppléments autorisés	
		- Retenues (10%)	- \$	- Retenue 10%	- \$
- Retenues spéciales		- Retenues spéciales	- \$	réf.: - Retenue(s) spéciale(s)	
- Pénalités		- Pénalités	- \$	réf.: - Pénalité(s)	
Prix total révisé du contrat	- \$	+ Libération de(s) retenue (s)	- \$	+ Libération de(s) retenue(s)	
		+ Libération de(s) retenue(s) spéciale(s)	- \$	+ Libération de(s) retenue(s) spéciale(s)	
		+ Libération de(s) pénalité(s)	- \$	+ Libération de(s) pénalité(s)	
Solde du bon de commande	- \$	Total	- \$	Montant du présent certificat	- \$

Total des paiements antérieurs **excluant présente demande** - \$ Total des paiements antérieurs **incluant présente demande** - \$

Autorisation de paiement (CSSDM)

	Nom	Signature	Date (aaaa-mm-jj)
Chargé de projets	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Coordonnateur.trice	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Délégué autorisé	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

FORMULE 1 :

Les obligations de l'Entrepreneur envers toute personne ou firme définie comme créancier au sens du texte de la formule de cautionnement des obligations de l'Entrepreneur pour gages, matériaux et services fournis dans les documents d'appel d'offres sont garanties par un cautionnement au montant de \$, portant le numéro et émis par :

Nom de la Caution : _____

Adresse de la Caution : _____

Un créancier qui prétend avoir une créance et qui se propose de réclamer judiciairement de la Caution doit se conformer aux conditions suivantes :

1. Présenter une demande de paiement à la Caution dans les 120 jours suivant la date à laquelle il a terminé ses travaux ou fourni les derniers services, matériaux ou matériel.
2. S'il n'a pas de contrat directement avec l'Entrepreneur, il doit donner un avis écrit de son contrat à l'Entrepreneur dans un délai de 60 jours du commencement de la location ou de la livraison de services, de matériaux ou de matériel et indiquer l'ouvrage concerné, la nature du contrat et le nom du sous-traitant.
3. Pour les retenues qui lui sont imposées par l'Entrepreneur, un sous-traitant doit adresser une demande de paiement à la Caution et à l'Entrepreneur dans les 120 jours suivant la date à laquelle lesdites retenues étaient exigibles.
4. Aucune procédure judiciaire ne peut être intentée avant l'expiration des trente (30) jours suivant l'avis à la Caution et des soixante (60) jours suivant la date à laquelle les travaux ont été exécutés ou de la date à laquelle les derniers services, matériaux ou matériel ont été fournis.

NOTE : L'Entrepreneur est tenu d'afficher cet avis sur le chantier à un endroit à la vue du public et de s'assurer qu'il demeure affiché en tout temps.

Nom de l'Entrepreneur. _____

Adresse de l'Entrepreneur _____

Date (aaaa-mm-jj) _____

FORMULE 2

Les obligations de l'Entrepreneur envers toute personne ou firme définie comme créancier au sens du texte de la formule de cautionnement des obligations de l'Entrepreneur pour gages, matériaux et services fournis dans les documents d'appel d'offres, sont garanties par un chèque visé au montant de _____ dollars (_____ \$) émis à l'ordre du Donneur d'ouvrage.

Tout créancier ci-haut visé, qui prétend avoir une créance, doit donner un avis écrit de sa créance à l'Entrepreneur et au Donneur d'ouvrage dans les cent vingt (120) jours suivant la date à laquelle il a terminé ses travaux ou fourni les derniers services, matériaux ou matériel.

NOTE : L'Entrepreneur est tenu d'afficher cet avis sur le chantier à un endroit à la vue du public et de s'assurer qu'il demeure affiché en tout temps.

Nom de l'Entrepreneur. _____

Adresse de l'Entrepreneur _____

Date (aaaa-mm-jj) _____

Identification	
Titre du projet : _____	N° projet CSSDM : _____
Adresse projet : _____	
Entrepreneur : _____	
Date de la prise de possession anticipée	(aaaa-mm-jj)

Attestation

1. La présente atteste que le Donneur d'ouvrage prendra possession de l'Ouvrage à la date indiquée ci-dessus.
2. Cette prise de possession n'affecte en rien les droits et obligations du Donneur d'ouvrage et de l'Entrepreneur.
3. Cette prise de possession n'affecte en rien ni la qualité des travaux à terminer ni le niveau d'achèvement de l'Ouvrage
4. Le Donneur d'ouvrage, sur avis de ses Professionnels, reconnaît que l'état d'avancement de l'Ouvrage rend possible la prise de possession anticipée aux fins indiquées dans la section ci-après nommée Recommandations des Professionnels.
5. Le Donneur d'Ouvrage s'engage ;
 - à maintenir en bon état, à ses frais et dépens les lieux visés par la présente,
 - à rembourser à l'Entrepreneur les frais découlant de la prise de possession anticipée que celui-ci aura pu encourir, à moins que la prise de possession anticipée ne soit en raison du défaut de l'Entrepreneur,
 - à assumer la responsabilité de tout dommage qu'il aura pu causer à la portion de l'Ouvrage visée par la présente
 - à permettre à l'Entrepreneur l'accès à toute partie de l'ouvrage ;
 - aux moments convenus lorsqu'il s'agit de terminer les travaux
 - en tout temps lorsqu'il s'agit de raisons de sécurité se rapportant aux travaux
6. L'Entrepreneur s'engage ;
 - à permettre au Donneur d'ouvrage en tout temps et en toute sécurité, le libre accès aux lieux et à y respecter ses règles d'occupation
 - à fournir les services requis, conformément à la description contenue dans la section ci-après nommée liste des Recommandations des Professionnels
 - à parachever les travaux décrits dans la section ci-après nommée liste des Recommandations des Professionnels
7. Les parties conviennent des autres conditions énoncées aux Recommandations des Professionnels

Acceptation de l'Entrepreneur

L'Entrepreneur accepte les Recommandations des Professionnels et les conditions décrites ci-dessus.		
Nom du Représentant autorisé	Date (aa-mm-jj)	Signature

Recommandation du Chargé de projets du CSSDM

Nom	Date (aa-mm-jj)	Signature
-----	-----------------	-----------

Approbation du Délégué autorisé du CSSDM

Nom	Date (aa-mm-jj)	Signature
-----	-----------------	-----------

Recommandation des Professionnels

Nous soussignés, en date du _____ et conformément aux Conditions générales du Contrat qui lie le Donneur d'ouvrage et l'Entrepreneur, avons procédé à une inspection des travaux exécutés en vue de la signature de l'attestation de prise de possession anticipée par le Donneur d'ouvrage.

Nous certifions par la présente, que l'exécution des travaux décrits aux pages suivantes dans la Liste des Recommandations des Professionnels, permettent au Donneur d'ouvrage de prendre possession anticipée de l'Ouvrage.

Par ailleurs, nous certifions, que l'état d'avancement des travaux ne permet pas la réception des travaux conformément aux exigences prévues au Contrat.

La liste des Recommandations des Professionnels n'est préparée qu'aux seules fins de la prise de possession anticipée de l'Ouvrage par le Donneur d'ouvrage et ne dégage aucunement l'Entrepreneur, notamment quant aux autres travaux prévus au Contrat et quant au Délai d'exécution, et les Professionnels soussignés de leurs responsabilités contractuelles et extracontractuelles.

Les travaux figurant dans la liste annexée doivent être terminés et prêts dans les délais prévus pour la prise de possession anticipée.

Date (aa-mm-jj)

Architecte Nom _____	Signature _____
Ingénieur en structure Nom _____	Signature _____
Ingénieur en mécanique Nom _____	Signature _____
Ingénieur en électricité Nom _____	Signature _____
Ingénieur en civil Nom _____	Signature _____
Professionnel de l'hygiène du travail Nom _____	Signature _____
Architecte paysagiste Nom _____	Signature _____
Autre consultant Nom _____	Signature _____

Liste des Recommandations des Professionnels

Instructions aux Professionnels :

1. Décrire la zone, l'espace, les numéros de locaux ou la phase faisant l'objet de la prise de possession anticipée.
2. Décrire les travaux à parachever avant la prise de possession anticipée
3. Décrire les travaux à terminer pendant l'occupation par le Donneur d'ouvrage
4. Décrire toute autre exigence requise par le Donneur d'ouvrage

ABSENCES	
SOUS-TRAITANTS QUI NE S'EST PAS PRÉSENTÉ	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS NON EXÉCUTÉES (détaillées) LIEU (local, secteur, zone, étage, etc...)

ÉQUIPEMENTS EN LOCATION		
DESCRIPTION ÉQUIPEMENTS NOMBRE ÉQUIPEMENTS	USAGE DES L'ÉQUIPEMENT (détaillé) LIEU (local, secteur, zone, étage, etc...)	HEURES LOUÉS

MANQUEMENT À LA SÉCURITÉ ET LA CIVILITÉ		
NOM DE L'OUVRIER	NOM DE L'ENTREPRISE	INFRACTION

VISITEURS AU CHANTIER							
PROPRIÉTAIRE	<input type="checkbox"/>	ING. CIVIL	<input type="checkbox"/>	ING. MÉCAN..	<input type="checkbox"/>	LABORATOIRE	<input type="checkbox"/>
ARCHITECTE	<input type="checkbox"/>	ING. STRUCT	<input type="checkbox"/>	ING. ÉLECTR.	<input type="checkbox"/>	CONSULTANT AMIANTE	<input type="checkbox"/>
AUTRES, SPÉCIFIEZ	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

AUTRES NOTES D'INTÉRÊTS

Nom du surintendant;

Signature ;

Date (aaaa-mm-jj)

Projet CSSDM N°-	Dir.EXE N°-	Date : (aaaa-mm-jj)
Titre du projet :		
Adresse de l'installation visée par les travaux :		
Nom de l'Entrepreneur :		
Adresse de l'Entrepreneur _____		Téléphone _____

Titre / Objet de la Directive exécutoire :	
---------------------------------------------------	--

<input type="checkbox"/> Changement IMPRÉVUS	<input type="checkbox"/> Changement dans CONSTRUCTION NEUVE
<input type="checkbox"/> Changement VARIATION DE QUANTITÉ	<input type="checkbox"/> Changement dans PARTIE EXISTANTE
<input type="checkbox"/> AUTRE (préciser) :	

- Conformément à l'article « Directive exécutoire » des Conditions générales, le Donneur d'ouvrage exige de l'Entrepreneur qu'il exécute entièrement et sans délai la directive décrite à la page suivante, préparée par le Professionnel-coordonnateur.
- Le cas échéant, le montant estimé du changement et le délai d'exécution y étant associé est déterminé par le Donneur d'ouvrage.
- Le rajustement du prix ou du délai sera établi conformément à l'article « Règlement des différends » des Conditions générales.

Directive préparée par le Professionnel-coordonnateur

Nom du Professionnel-coordonnateur	Date (aa-mm-jj)	Signature
Spécialité du Professionnel-coordonnateur		

Situation justifiant le recours à la directive exécutoire :
<input type="checkbox"/> Refus d'exécuter les travaux prévus au Contrat.
<input type="checkbox"/> Refus d'exécuter les changements indiqués dans un ordre de changement approuvé par le Donneur d'ouvrage.
<input type="checkbox"/> Mésentente sur les termes d'un changement au Contrat.
<input type="checkbox"/> Nécessité d'agir ou situation urgente mettant en cause la sécurité des biens ou des personnes.
<input type="checkbox"/> AUTRE (préciser) :

Montant du changement est de _____ \$
Délais d'exécution augmenté de _____ jours diminué de _____ jours

Recommandation du Chargé de projets du CSSDM

Nom	Date (aa-mm-jj)	Signature
-----	-----------------	-----------

Approbation du Représentant autorisé du CSSDM

Nom	Date (aa-mm-jj)	Signature
-----	-----------------	-----------

L'Entrepreneur doit confirmer qu'il a pris connaissance et mettra en œuvre sans délais de la Directive exécutoire

Nom du Représentant autorisé	Date (aa-mm-jj)	Signature
------------------------------	-----------------	-----------

Description :

N. B. Énumérer et joindre, si requis, tout document de support en faisant référence à la DEX N°-xxxx

DEMANDE D'AUTORISATION DE COUPURE DE SERVICES (ANNEXE 118)

Demande no.

Voir page suivante pour procédure à suivre

no. établissement / aaaa-mm-jj

Pour une intervention MAJEURE - qui implique tout un secteur, ou l'ensemble de l'établissement.

L'Entrepreneur général transmet le formulaire rempli au chargé de projets du CSSDM, **10 jours ouvrables** avant l'événement.

Pour une intervention MINEURE - qui implique un ou quelques locaux.

L'Entrepreneur transmet le formulaire rempli au chargé de projets du CSSDM, **2 jours ouvrables** avant l'événement.

Lors d'une coupure en ÉLECTRICITÉ - qui implique un ou plusieurs systèmes.

L'ingénieur en électricité doit obligatoirement s'assurer que tous les systèmes liés à cette coupure soient fonctionnels une fois le courant rétabli, et ce, incluant les systèmes nécessitant un redémarrage manuel.

COORDONNÉES	Numéro projet CSSDM :		Date de la demande :		
	Nom du projet :				
	Nom de l'établissement :				
	Chargé de projets SRM :		Poste No :		

DEMANDEUR	Nom de l'Entrepreneur :		Nom du Sous-traitant	
	Nom du représentant :		Nom du représentant	
	Signature :		Signature :	
	Téléphone :		Téléphone :	
	Cellulaire :		Cellulaire :	

OBJET DE LA DEMANDE	Localisation :		L'Entrepreneur doit fournir un plan de référence du secteur touché		Plan fourni:	
	Date requise :		Heure début:	Heure fin:	Durée /heures:	
	Services impliqués : (cocher le)	Electricité du bâtiment	<input type="checkbox"/>		Eau domestique /sanitaire:	
		CVAC	<input type="checkbox"/>		Alarme intrusion:	
		GAZ	<input type="checkbox"/>		Alarme incendie:	
	Locaux touchés :					
	Secteurs affectés :					
	Identification des éléments de fermeture (soupapes, disjoncteurs, etc.) :				Cadenassage requis oui	<input type="checkbox"/>
					Cadenassage requis non	<input type="checkbox"/>
	IDENTIFICATION DES RISQUES			MESURES PRÉVENTIVES		

Chargé de projets		Le chargé de projets a avisé, informé et s'est entendu, sur les dates de coupure de services, avec la ou les directions d'établissement qui ont pris les dispositions nécessaires.	date (aaaa-mm-jj)
--------------------------	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

RÉSERVÉ À L'EXPLOITATION DU CSSDM	Section à remplir par l'exploitation et à retourner aux chargés de projets. « Section à l'usage exclusif du SRM et ne décharge aucunement l'Entrepreneur de ses responsabilités »				
	Nom de l'intervenant:			Coordonnées:	
	AUTORISATION	DATES	COUPURE	de	à
	de	HEURES	COUPURE	de	à
	Commentaire:				
Signature :			Poste :	Date :	

PROCÉDURE À SUIVRE

1. Avant toute interruption de services, le formulaire «< DEMANDE D'AUTORISATION DE COUPURE DE SERVICES » est rempli et soumis dans les délais prescrits, **par le Sous-traitant via l'Entrepreneur général** au chargé de projets de la CSSDM;
2. Le **chargé de projet doit** vérifier et s'entendre auprès de la ou des directions d'établissement sur l'acceptabilité des dates proposées pour la coupure en question;
3. Après vérification par le chargé de projets, la demande est transmise, **par le chargé de projets**, aux régisseurs des secteurs concernés, selon les délais suivants;
 - a. **10 jours** ouvrables avant l'évènement *pour une intervention MAJEURE*;
 - b. **2 jours** ouvrables avant l'évènement *pour une intervention MINEURE*
4. **Le/les régisseurs** des secteurs concernés analysent la demande et l'approuvent ou proposent une alternative pour la date et les heures de la coupure et transmettent la demande vérifiée, annotée, datée et signée au chargé de projets.
5. Après avoir confirmé les dates de coupures à la ou aux directions d'établissement, le chargé de projets transmet le formulaire à l'Entrepreneur général.
6. **L'Entrepreneur général** transmet le formulaire d'autorisation de coupure;
 - a. **au Sous-traitant** qui, à ce moment, peut préparer son plan d'intervention à partir des dates et heures approuvées.
 - b. **à l'ingénieur en électricité du projet** pour convoquer sa présence aux dates et heures approuvées (lorsqu'il y a coupure en électricité)

Projet CSSDM N°	AD N°	Date :
Titre du projet :		
Nom de l'établissement visé par les travaux :		
Nom de l'Entrepreneur :		
Titre / Objet de l'avis de différend :		
Origine du différend (un sujet par avis) :		
N° l'ordre de changement associé (joindre le document) :		
N° l'instruction supplémentaire associée (joindre le document) :		
N° la directive exécutoire associée (joindre le document) :		
<i>Note : l'avis de différend doit être transmis par l'Entrepreneur au représentant du Donneur d'ouvrage dans un délai de 15 Jours suite à la réception de la décision à l'origine du différend. Si ce délai n'est pas respecté, l'avis de différend ne sera pas recevable.</i>		

EXPLICATION DE LA NATURE DU DIFFÉREND

N. B. Énumérer et joindre, si requis, tout document de support.

Signature de l'Entrepreneur

Nom :		
Représentant autorisé	Date (aaaa-mm-jj)	Signature

ÉVALUATION DE RENDEMENT DE L'ENTREPRENEUR(ANNEXE 120)

Utilisez la version Excel pour le calcul automatique de la note

RENSEIGNEMENT SUR L'ENTREPRENEUR

Nom de la compagnie : _____ Numéro de fournisseur DOFIN: _____
 Adresse : _____ Spécialité : _____
 Nom et titre du représentant : _____ Courriel: _____
 Téléphone: _____

DESCRIPTION DU PROJET

Titre du projet _____ No. Projet : _____
 No. établissement _____ No. Bâtiment : _____
 Contrat octroyé le _____
 Date (aaaa-mm-jj) _____ Date prévue de fin des travaux _____ Date réelle de fin des travaux _____

ÉVALUATION

Éléments	Élément évalué	Niveau de satisfaction					Mettre un " X " dans la case appropriée
		Faible		Élevé			
		1	2	3	4	5	
1	Qualité des services						
a)	Matériaux et travaux conformes aux spécifications du devis						Note ?
b)	Prestation complète, fiable et efficace, conforme à la demande						Note ?
c)	Respect des lieux, collecte et disposition des débris						Note ?
d)	Protection et conservation des biens du CSSDM						Note ?
e)	Utilisation des méthodes de construction et des outils appropriés						Note ?

Justifications :

Éléments	Élément évalué	Niveau de satisfaction					Mettre un " X " dans la case appropriée
		Faible		Élevé			
		1	2	3	4	5	
2	Respect des échéanciers et disponibilité						
a)	Prestation de service dans les délais requis à toutes les étapes de l'échéancier						Note ?
b)	Respect des horaires de travail du début et de la fin des travaux.						Note ?
c)	Disponibilité en dehors des heures de travail régulières (urgence)						Note ?

Justifications :

Élément évalué	Niveau de satisfaction					Mettre un " X " dans la case appropriée
	Faible			Élevé		
	1	2	3	4	5	N/A
3	Gestion et exécution des travaux					
a)	Coordination de tous les aspects du chantier: technique, sous-traitants, cohabitation, mobilisation et procédure du CSSDM					Note ?
b)	Exactitude et bien fondé des coûts /délais supplémentaires					Note ?
b)	Respect des clauses contractuelles					Note ?
c)	Qualité de l'ouvrage terminé					Note ?
d)	Temps de transmission et qualité des documents requis: dessins d'ateliers, fiches techniques, manuels de fin de chantier, plans tels que construits, etc.					Note ?
e)	Temps de réalisation des déficiences					Note ?

Justifications :

Élément évalué	Niveau de satisfaction					Mettre un " X " dans la case appropriée
	Faible			Élevé		
	1	2	3	4	5	N/A
4	Qualité du service à la clientèle					
a)	Disponibilité face aux demandes					Note ?
b)	Rapidité des réponses aux demandes du CSSDM et des professionnels					Note ?
c)	Qualité et professionnalisme des communications avec les divers intervenants					Note ?
d)	Respect des valeurs du CSSDM					Note ?

Justifications :

Élément évalué	Niveau de satisfaction					Mettre un " X " dans la case appropriée
	Faible			Élevé		
	1	2	3	4	5	N/A
5 Facturation						
a) Respect des prix soumissionnés						Note ?
b) Facture transmise dans les délais prescrits						Note ?
c) Respect et utilisation des documents standards du CSSDM						Note ?
d) Facturation juste en lien avec l'avancement du projet						Note ?
e) Facturation claire et précise						Note ?

Justifications :

Élément évalué	Niveau de satisfaction					Mettre un " X " dans la case appropriée
	Faible			Élevé		
	1	2	3	4	5	N/A
6 Appréciation globale						Note ?

Justifications :

RENDEMENT DE L'ENTREPRENEUR

0 / 125

0%

Chargé de projets SRM : _____ Nom _____ Signature _____

Coordonnateur SRM _____ Nom _____ Signature _____

Direction adjointe _____ Nom _____ Signature _____

1. GÉNÉRALITÉS

1. Dans le texte qui suit, l'expression PRODUIT englobe les produits, les matériaux, les procédés, les systèmes et les assemblages;
2. Les produits identifiés aux devis comme "Produits acceptables" sont des produits de référence, constituant le seuil minimum de qualité générale acceptable pour ce genre de produit quant aux propriétés, physiques, chimiques, rendements, caractéristiques visuelles, textures, couleurs, etc;
3. Les produits comparables ou alternatifs aux "Produits acceptables" faisant l'objet d'une demande d'équivalence ou de substitution doivent, sans se limiter à ce qui suit, être de construction, de type, de fonction, de qualité, de rendement et d'apparence comparables ou meilleurs aux produits spécifiés;
4. Pour toute exigence en référence à des normes, le demandeur d'équivalence ou de substitution est tenu de présenter la preuve de conformité à ces normes, de soumettre, à ses frais, les rapports d'essais réalisés par des laboratoires indépendants reconnus, afin de démontrer la conformité du produit proposé avec les exigences inscrites dans les documents d'appel d'offres ou de construction.
5. Dans les cas où il subsiste un doute quant à la conformité aux normes pertinentes de certains produits proposés, le CSSDM se réserve le droit de refuser toute demande d'équivalence ou de substitution.
6. Les produits surpassant les exigences des normes seront acceptables si preuve est faite de la compatibilité à l'Ouvrage, tel que décrit aux Plans et Cahier des charges, et aux produits adjacents.
7. Aucune demande de produit équivalent ou de substitution ne doit avoir pour effet de remplacer un produit fabriqué au Québec ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental par un produit fabriqué ailleurs, à moins que ce produit ne se traduise, pour le Donneur d'ouvrage, par une économie supérieure à 10 %. La preuve à cet effet est à la charge du demandeur d'équivalence ou de substitutions.

2. DEMANDE D'ÉQUIVALENCE EN COURS D'APPEL D'OFFRES:

1. Toutes les demandes d'équivalence pendant la période d'appel d'offres doivent respecter la présente prescription.
2. Aucune demande d'équivalence ne sera admissible au-delà des délais prescrits.
3. Toute demande d'équivalence doit être reçue par le Professionnel-coordonnateur au moins **dix (10)** Jours ouvrables avant la date de fermeture de la période d'appel d'offres.

4. L'équivalence acceptée durant la période de l'appel d'offres sera communiquée à tous les soumissionnaires par voie d'addendum.
5. Le demandeur d'équivalence a l'entière responsabilité de faire, à la satisfaction de le CSSDM, la preuve de l'équivalence du produit ou procédé qu'il propose.
6. Lorsque le CSSDM juge que les documents soumis sont insuffisants, inappropriés ou non pertinents, elle rejettera automatiquement la demande d'équivalence.
7. La CSSDM, en tant que Donneur d'ouvrage-expert, peut rejeter toute demande d'équivalence ou même d'aller à l'encontre des recommandations des Professionnels.
8. En plus des documents à soumettre, la démonstration de l'équivalence doit être présentée sous forme de tableau comparatif mettant en évidence point par point, les valeurs, caractéristiques et autres données équivalentes des composants et du produit proposé, par rapport aux exigences décrites aux documents d'appel d'offres.
9. Les demandes d'équivalences doivent, sans s'y limiter être accompagnées des informations détaillées suivantes :
 - La raison qui motive la demande d'équivalence; (produit spécifié non disponible sur le marché, prix avantageux (ordre de grandeur) pour le Donneur d'ouvrage, délais livraison avantageux, produit québécois, etc.);
 - Les garanties offertes, leurs portées (couvertures) et limitations;
 - La construction de l'ensemble lorsqu'il agit d'un assemblage ou d'un système proposé; (matériaux constitutifs, dessins, descriptions techniques /performances, etc.);
 - Toutes les descriptions, fiches MSDS lorsqu'applicable, fiches techniques des matériaux et des composants d'un assemblage ou d'un système proposé;
 - Les méthodes et procédés d'entretien et les besoins spécifiques pour le maintien du produit;
 - Une attestation écrite, émise par le demandeur d'équivalence, que le produit proposé bénéficie d'un réseau québécois de service et de distribution assurant que les pièces de rechange, le support technique et le service après-vente sont disponibles localement et en tout temps;
 - Une attestation écrite, émise par le demandeur d'équivalence, que le produit proposé pourra être intégré au projet sans perte de la fonction, du rendement, de l'espace, et sans conséquence sur les autres travaux ainsi que sur le Calendrier d'exécution des travaux;

- Le demandeur d'équivalence a la responsabilité de présenter tout autre document, redevable selon ce qui précède, appuyant ses prétentions;
10. Les documents commerciaux ou publicitaires ne sont pas reconnus comme étant des preuves acceptables de l'équivalence pour un produit proposé.

3. DEMANDE DE SUBSTITUTION EN COURS DE CHANTIER :

1. Les demandes de substitution doivent être émises dans un délai raisonnable afin d'accorder un minimum de 7 Jours ouvrables aux Professionnels afin d'en faire la vérification. Aucune demande de substitution ne pourra constituer une cause de retard recevable à l'échéancier prévu.
2. Lorsque le CSSDM juge que les documents soumis sont insuffisants, inappropriés ou non pertinents, elle rejettera automatiquement la demande de substitution.
3. Le CSSDM, en tant que Donneur d'ouvrage-expert, peut rejeter toute demande de substitution ou même d'aller à l'encontre des recommandations des Professionnels.
4. Tous les frais inhérents liés à la modification des travaux ou installations, réalisés en aval ou en amont, engendrés par l'introduction d'un produit accepté en substitution, seront entièrement assumés par le demandeur.
5. Tous les frais des Professionnels associés à un produit accepté comme substitut seront à la charge de l'Entrepreneur. Ces frais comprennent entre autres :
 - les frais des modifications et ajustements à faire aux Plans et Cahier des charges, concernant le produit de substitution accepté et tout autre produit adjacent, installation ou système affecté par l'introduction du produit équivalent;
 - les frais de toute coordination requise entre les Professionnels;
 - tous les frais associés à des prolongations du délai de livraison du projet.
6. En plus des documents à soumettre, la démonstration du produit de substitution doit être présentée sous forme de tableau comparatif mettant en évidence point par point, les valeurs, caractéristiques et autres données équivalentes des composants et du produit proposé, par rapport aux exigences décrites aux documents de construction.
7. Les demandes de substitutions doivent, sans s'y limiter être accompagnées des informations détaillées suivantes :
 - la raison qui motive la demande de substitution; (produit spécifié non disponible sur le marché, prix avantageux (ordre de grandeur) pour le Donneur d'ouvrage, délais livraison avantageux, produit québécois, etc.);
 - les garanties offertes, leurs portées (couvertures) et limitations;

- la construction de l'ensemble lorsqu'il agit d'un assemblage ou d'un système proposé; (matériaux constitutifs, dessins, descriptions techniques /performances, etc.);
 - Toutes les descriptions, fiches MSDS lorsqu'applicable, fiches techniques des matériaux et des composants d'un assemblage ou d'un système proposé;
 - Les méthodes et procédés d'entretien et les besoins spécifiques pour le maintien du produit;
 - Une attestation écrite, émise par le demandeur, que le produit proposé bénéficie d'un réseau québécois de service et de distribution assurant que les pièces de rechange, le support technique et le service après-vente sont disponibles localement et en tout temps;
 - Une attestation écrite, émise par le demandeur, que le produit proposé pourra être intégré au projet sans perte de la fonction, du rendement, de l'espace, et sans conséquence sur les autres travaux ainsi que le Calendrier d'exécution des travaux;
 - Le demandeur a la responsabilité de présenter tout autre document, redevable selon ce qui précède, appuyant ses prétentions;
8. Les documents commerciaux ou publicitaires ne sont pas recevables afin de demander la substitution d'un produit.

AVIS DE PÉNALITÉ OU RETENUE SPÉCIALE (ANNEXE 122) REV-00

Référence :
CG_ANX122_Dossier_NC_210331_r00

No projet CSSDM : 000 000 000
 Nom du bâtiment : 0
 Adresse du lieu des travaux : 0
 Nature de projet : 0
 Nature de projet Autre : 0
 Nom de l'entreprise : 0

Date de l'avis (AAAA-MM-JJ) :
 Numéro de l'avis :

Sauvegarder pour impression

En vertu de(s) l'article(s) cité(s) ci-dessous, le présent avis est émis à l'égard de l'une ou l'autre des situations ci-après décrites : (cocher la situation appropriée)

- Imposition de pénalités SSU (Voir Section Pénalités SSU pour plus de détails) - \$
 Imposition d'autres pénalités (Voir Section Autres Pénalités pour plus de détails) - \$
 Imposition d'une retenue spéciale ou réserve (Voir section Retenue spéciale ou Réserve pour plus de détails) - \$

PÉNALITÉS SSU

No non-conformité	Date de détection de la NC (AAAA-MM-JJ HH:MM)	No SSU	Section du SSU	Description	Date de correction de la NC (AAAA-MM-JJ HH:MM)	Pénalité (\$)

Total des pénalités SSU - \$

AUTRES PÉNALITÉS

Date de l'évènement (AAAA-MM-JJ)	Document de référence non respecté	Article non respecté	Description	Autre Pénalité (\$)

AJOUTER UNE LIGNE POUR UNE AUTRE PÉNALITÉ

Total des autres pénalités - \$

TOTAL des pénalités (Pénalités SSU + Autres pénalités) - \$

RETENUE SPÉCIALE

Date de l'évènement (AAAA-MM-JJ)	Document de référence non respecté	Article non respecté	Description	Inscrire un "X" si les taxes sont applicables	Retenue spéciale (\$)	Retenue spéciale (\$) avec taxes

AJOUTER UNE LIGNE POUR UNE AUTRE RETENUE SPÉCIALE

Total des retenues spéciales - \$ - \$

Si l'Entrepreneur est en désaccord avec l'imposition d'une pénalité ou d'une retenue spéciale, celui-ci doit transmettre un avis écrit au Donneur d'ouvrage conforme à l'Annexe 119 dans les 15 jours de la date du présent document.

Nom	Signature	Date (AAAA-MM-JJ)
Chargé de projets du CSSDM _____	_____	_____
Délégué autorisé du CSSDM _____	_____	_____
Professionnel - coordonnateur _____	_____	_____